

USAGE STRICTEMENT NATIONAL

Le 25 mai 1994
N° 18651/N

FICHE PARTICULIERE



RWANDA - FRANCE



TENTATIVES DU CLAN PRESIDENTIEL POUR CONSERVER LE POUVOIR

Voyant sa marge de manoeuvre se réduire à mesure de l'avance des troupes rebelles, la famille de l'ancien président rwandais est prête à utiliser tous les moyens pour conserver le pouvoir.

Aussi, déploie-t-elle une intense activité diplomatique, en vue notamment d'acheminer des armes et des munitions aux forces gouvernementales qui en manquent cruellement. Dans ce but, des contacts ont été pris avec les autorités zairoise et marocaine pour obtenir des crédits d'urgence et un plus grand soutien. La famille présidentielle se plaint également du fait que ses avoirs en Belgique se trouvent provisoirement bloqués par les autorités bruxelloises.

Pour sa part, la veuve du président, Mme Agathe Habyarimana, a écrit au président des Etats-Unis, M. Bill Clinton, pour réclamer son intervention personnelle en faveur d'un cessez-le-feu immédiat et sans condition au Rwanda.

Parallèlement, M. Bob Denard poursuit ses préparatifs en vue d'une opération qui pourrait être liée à la reprise de l'aéroport international de Kigali et à l'acheminement de renforts en munitions. Il a l'intention de rejoindre le Rwanda (1), dès le jeudi 26 mai 1994.

(1) Une équipe de M. Bob Denard serait actuellement stationnée au Kenya avec du matériel et aurait l'intention de se rendre rapidement au Rwanda.

46

CONFIDENTIEL DÉFENSE

Le 30 mai 1994
18645/N

FICHE PARTICULIERE

DECLASSIFIE PAR [illegible]
DU [illegible] DE [illegible]

N° 801133 DU 12 JAN 2021

RWANDA-FRANCE

ACTIVITE DE BOB DENARD DANS L'AFFAIRE RWANDAISE

L'entourage familial du président défunt Habyarimana, en séjour à Paris, entretient des contacts réguliers avec M. Bob Denard. Avec l'approbation de la famille Habyarimana, ce dernier aurait dépêché une équipe au Kenya qui n'a pas encore réussi à rejoindre Kigali.

CONFIDENTIEL DÉFENSE

Declassifié par décision
du ministre de la Défense
N° 001133 du 12 MAR 2021

DESTINATAIRES :

Présidence de la République

- (1101) - Etat-Major Particulier
- (1102) - Cabinet
- (1105) - Conseiller pour les Affaires Africaines et Malgaches

Premier Ministre

- (1201) - Cabinet

Ministère des Affaires Etrangères

- (3402) - Cabinet
- (3415) - Direction des Affaires Africaines et Malgaches

Ministère de la Coopération

- (3403) - Cabinet
- (3404) - Chef de la Mission Militaire

Ministère de la Défense

- (2301) - Cabinet Réserve

CONFIDENTIEL DÉFENSE

Le 2 juin 1994
18681/N

Declassifié par décision
du ministre de la Défense

FICHE

N° 014894 DU 03 NOV 2006

N° 001153 DU 12 MAR 2021

RWANDA

N° 014894 DU 03 NOV 2006

POINT DE SITUATION

Les revers militaires de l'armée gouvernementale rwandaise prennent de plus en plus des allures de déroute. Alors que Kigali semble sur le point de tomber, la poussée des éléments rebelles, dans le reste du pays, a contraint le gouvernement provisoire à quitter Gitarama pour se réfugier à Kibuye, au bord du lac Kivu.

I - SITUATION POLITICO-MILITAIRE

Le Front Patriotique Rwandais (FPR) contrôle actuellement plus de la moitié du territoire rwandais et, notamment, l'essentiel des zones frontalières jouxtant l'Ouganda, la Tanzanie et une partie du Burundi.

Le FPR poursuit deux objectifs principaux qui sont la prise de Kigali et de Gitarama. La capitale est désormais complètement encerclée et les forces gouvernementales n'ont plus la possibilité de recevoir de renforts en provenance de Gitarama. Outre la prise de l'aéroport de Kigali, le FPR estime que la conquête récente du camp militaire de Kanombe constitue une étape importante dans la prise de la ville. En effet, elle lui procure un avantage décisif dans le contrôle de Kigali et porte un rude coup au moral des forces gouvernementales. En outre, le FPR a récupéré sur place une importante quantité d'armes et de munitions. Il va désormais axer ses efforts sur deux pôles de résistance gouvernementaux, le camp de la Gendarmerie et le camp de Kacyiru, déjà encerclé par les rebelles.

L'avancée des troupes rebelles est lente, mais régulière. La raison principale réside dans un rapport de forces nettement défavorable (13 000 contre 25 000 environ) au FPR. Fidèle à sa stratégie de harcèlement, propre à une longue expérience du maquis et de la guérilla, l'armée rebelle évite les affrontements directs et s'efforce de parvenir à un îlotage complet des forces gouvernementales. Ces dernières, démoralisées, manquant de munitions, connaissent un nombre croissant de désertions, alors que les troupes du FPR, conservent leur enthousiasme initial. Selon le FPR, le gouvernement rwandais, sous la pression rebelle, aurait quitté Gitarama pour se réfugier à Kibuye, à l'ouest du pays. Les premiers éléments rebelles sont à dix kilomètres de Gitarama.

.../...

2

CONFIDENTIEL DÉFENSE

105

CONFIDENTIEL DÉFENSE

Classifié par décision
du ministre de la Défense

N° 014894 du 03 NOV 2006

N° 001133 du 12 MAR 2021

A l'intérieur du pays, des éléments avancés du FPR tentent de prendre le contrôle de la route de Butare, au sud de Gitarama, et ont réussi à prendre position en deux endroits : Nyanza et Ruhango. Au nord du pays, Ruhengeri et Gisenyi devraient constituer les prochains objectifs majeurs du FPR.

Le pays est aujourd'hui confronté à une catastrophe humanitaire sans précédent. Après l'exode massif des populations tutsi, c'est au tour des populations hutu de fuir devant la progression des troupes rebelles. Des camps de fortune sont installés à la périphérie rwandaise et les Organisations Non Gouvernementales (ONG) sont partiellement débordées. En outre, le risque de propagation de la crise au Burundi voisin devient préoccupant.

Le Conseil de sécurité des Nations Unies a donné, le 17 mai 1994, son accord de principe (résolution 918) à l'élargissement de la Mission d'Assistance des Nations Unies au Rwanda (MINUAR), dans la limite de 5 500 hommes, et a décrété un embargo sur les armes à destination de ce pays. Pour l'heure, seuls quatre pays (Canada, Ghana, Sénégal, Ethiopie) ont donné leur accord de principe pour fournir des effectifs à cette force. La mort récente d'un officier sénégalais risque de dissuader encore davantage les pays candidats à une participation. Destinée à répondre prioritairement aux impératifs humanitaires, cette nouvelle mission, aux contours mal définis, est fortement combattue par le FPR. Dans ce contexte, les démarches de M. Riza, représentant spécial des Nations Unies au Rwanda et chargé de préparer l'arrivée des forces de l'ONU, sont peu suivies d'effet et les cessez-le-feu non respectés. Le mouvement rebelle voit, en effet, dans l'arrivée de cette force, une occasion pour les forces gouvernementales de bénéficier d'une protection de fait des troupes de l'ONU et une chance de rémission pour le gouvernement rwandais actuel. Aussi, le mouvement rebelle a-t-il la ferme intention de prendre le pouvoir avant l'arrivée des premiers éléments de l'ONU.

II - ASSISTANCE MILITAIRE AU PROFIT DES BELLIGERANTS

Le FPR, s'il bénéficie d'un soutien logistique ougandais, ne dispose, en aucun cas, d'un engagement massif de la NRA (National Resistance Army). Il semblerait que le président Museveni transfère discrètement une partie de ses surplus d'équipement au profit du FPR, la Banque Mondiale l'encourageant à démobiliser, en contrepartie d'un Plan d'Ajustement Structurel (PAS) avantageux. Toutefois, les récentes prises de position du président Museveni pourraient laisser augurer une implication grandissante de l'Ouganda dans la crise. Le chef de l'Etat ougandais aurait, en effet, avoué à la presse que de jeunes Ougandais participaient aux combats, aux côtés du FPR.

Les forces gouvernementales bénéficient d'un soutien zaïrois en munitions. Timide au début de la crise, l'aide zaïroise vient d'augmenter considérablement, à la suite de l'entrevue, le 26 mai 1994, à Gbadolite, du président Mobutu et des ministres rwandais des Affaires étrangères et de la Défense. Au total, ce sont plus de 19 tonnes de munitions diverses, prélevées sur les stocks de la Garde Civile zaïroise (GACI), qui viennent d'être acheminées auprès des forces gouvernementales rwandaises. Par ailleurs, il semble que le Zaïre, par le biais du colonel Imbega, responsable des approvisionnements des Forces Armées Zaïroises (FAZ), serve d'intermédiaire pour fournir des munitions aux forces gouvernementales.

.../...

CONFIDENTIEL DÉFENSE

104

De **CONFIDENTIEL DÉFENSE**
du ~~Ministre de la Défense~~

in
ise

N° 014894 du 03 NOV 2006

N° 001153 du 12 MAR 2021

3

Des munitions, en provenance d'Afrique du Sud, auraient transité par le Shaba, avec la bienveillance des Forces Armées Zaïroises (FAZ). Des rumeurs, en provenance du FPR, font également état de l'acheminement d'armements tchèques ou bulgares, à partir de la localité zaïroise de Goma.

Les forces gouvernementales ont effectué des démarches auprès de sociétés d'armement françaises (Thomson-Brandt notamment), en vue de se procurer des moyens de transmissions et des munitions. Les licences d'exportation ont été bloquées, conformément à l'embargo décidé par les Nations Unies.

Enfin, il semble que le capitaine Barril, dirigeant de la société "Secret", exerce, en liaison avec la famille Habyarimana, réfugiée à Paris, une activité remarquée, en vue de fournir des munitions et de l'armement aux forces gouvernementales.

CONFIDENTIEL DÉFENSE

103

CONFIDENTIEL DÉFENSE

Le 15 juin 1994
18722/N

Declassifié par décision
du ministre de la Défense

FICHE

N° 001133 du 12 MAR 2021

RWANDA-BURUNDI

Declassifié par décision
du ministre de la Défense

N° 014894 du 03 NOV 2006

POINT DE SITUATION

Le Front Patriotique Rwandais (FPR) semble avoir remporté une victoire significative en s'emparant de la ville de Gitarama, où séjournait le gouvernement intérimaire rwandais. Faute de munitions, les troupes gouvernementales ne semblent désormais avoir d'autre choix que d'engager un lent repli vers la frontière zaïroise.

I - SITUATION MILITAIRE

Le FPR contrôle actuellement plus de la moitié du territoire rwandais et, notamment, l'essentiel des zones frontalières jouxtant l'Ouganda, la Tanzanie et une partie du Burundi.

Le FPR concentre l'essentiel de ses efforts sur la ville de Gitarama qui, selon un communiqué non vérifié des rebelles, aurait été prise, dans la journée du 13 juin 1994. Noeud routier d'intérêt stratégique, la prise de cette localité représenterait, pour le FPR, un succès majeur, lui permettant de poursuivre son avance vers le sud-ouest du pays. Gitarama est également la ville qui a abrité, pendant plus d'un mois, le gouvernement intérimaire rwandais qui serait en cours de reconstitution à Gisenyi. De violents combats opposent toujours les soldats gouvernementaux aux rebelles, qui ont consolidé leurs positions à Kabgayi, au sud de la ville, et ont ouvert un deuxième front au nord-ouest. Des éléments avancés du FPR ont également pris le contrôle de la route de Butaré en plusieurs endroits, au sud de Gitarama.

Par ailleurs, le FPR n'a pas relâché sa pression sur Kigali et le quartier de Nyamirambo, un des seuls qui ne soit pas encore sous son contrôle, lequel est sujet à des bombardements quotidiens. De même, fidèle à sa tactique de harcèlement et d'infiltration, le FPR est en train d'investir le quartier de Gikondo, sans doute en prévision d'un assaut sur le camp de la Garde Présidentielle (GP).

Les massacres, incessants dans le pays, empêchent toute négociation sérieuse entre les deux parties. Après l'exode massif des populations tutsi, les populations hutu fuient devant la progression des troupes rebelles. Des camps de fortune sont installés à la périphérie rwandaise et les Organisations Non Gouvernementales (ONG) sont partiellement débordées.

II - RISQUES DE CONTAGION AU BURUNDI

Le risque de propagation de la crise au Burundi voisin devient élevé. Des heurts récents entre milices hutu et militaires burundais tutsi laissent craindre une contagion imminente, en cas de victoire du FPR au Rwanda.

Des rumeurs alarmantes font état, depuis quatre jours, de combats, à proximité de Bujumbura et à la frontière rwando-burundaise, qui auraient fait plus de quinze morts. D'anciens membres des milices hutu du quartier de Kamenge, réarmés, n'hésiteraient pas à provoquer l'armée depuis les collines avoisinantes de Bujumbura. Malgré les opérations de désarmement de la population hutu effectuées, le mois dernier, l'armement semble ne pas manquer. Ainsi, plusieurs véhicules blindés de l'armée burundaise (à 90% tutsi) ont été récemment attaqués au RPG-7 et une grenade aurait été lancée, le 12 juin 1994, en plein coeur de Bujumbura, dans le quartier de Bwisa.

.../...
2

CONFIDENTIEL DÉFENSE

DECRESSÉ
du ministre de la Défense

CONFIDENTIEL DÉFENSE

N° 014894 DU 03 NOV 2006

N° 001133 DU 12 MAR 2021

La situation burundaise est d'autant plus instable que la classe politique nationale paraît peu décidée à trouver un consensus sur la question des futures institutions. En particulier, le mode de désignation du président de la République est toujours sujet à controverse et dérobadés de part et d'autre. Une victoire totale du FPR, au Rwanda, devenue possible avec le succès majeur de Gitarama, risque de provoquer de violents affrontements ethniques et la remise en cause immédiate, par la minorité tutsi, des résultats des élections du mois de juin 1993.

III - TENTATIVES DIPLOMATIQUES

Sur le terrain, la Mission des Nations Unies pour l'Assistance au Rwanda (MINUAR) tente d'amener les belligérants à conclure une trêve, afin de procéder, dans de meilleures conditions, au déploiement des renforts qu'elle attend et d'appliquer son mandat, à vocation essentiellement humanitaire. Ainsi, cinq sessions de pourparlers viennent de se succéder. Il est fort probable que la prise de Gitarama, jugée décisive par nombre d'experts militaires, permettra désormais au FPR d'aborder la question d'un éventuel cessez-le-feu en position nettement plus favorable.

A Tunis, le Conseil ministériel de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA) a demandé "l'arrêt immédiat des hostilités et l'établissement d'un cessez-le-feu", en prélude au sommet annuel de l'OUA. M. Sindikubwabo, président par intérim du Rwanda, a plaidé en faveur du cessez-le-feu et condamné les massacres. Il a également demandé que le mandat de la MINUAR soit élargi et souhaité un retour aux accords d'Arusha.

IV - ASSISTANCE MILITAIRE AU PROFIT DES BELLIGERANTS

Le FPR, s'il bénéficie d'un soutien logistique ougandais, ne dispose, en aucun cas, d'un engagement massif de la NRA (National Resistance Army). Il semblerait que le président Museveni transfère discrètement une partie de ses surplus d'équipement au profit du FPR, la Banque Mondiale l'encourageant à démobiliser, en contrepartie d'un Plan d'Ajustement Structurel (PAS) avantageux.

Les forces gouvernementales sont de plus en plus gênées par l'embargo sur les armes et les munitions décrété par les Nations Unies. Elles bénéficient toutefois d'un soutien zaïrois en munitions. Timide au début de la crise, l'aide zaïroise a augmenté considérablement à la suite de l'entrevue, le 26 mai 1994, à Gbadolite, entre le président Mobutu et les ministres rwandais des Affaires étrangères et de la Défense. Au total, ce sont plus de 19 tonnes de munitions diverses, prélevées sur les stocks de la Garde Civile zaïroise (GACI), qui viennent d'être acheminées auprès des forces gouvernementales rwandaises. Par ailleurs, il semble que le Zaïre, par le biais du colonel Imbega, responsable des approvisionnements des Forces Armées Zaïroises (FAZ), serve d'intermédiaire pour fournir des munitions aux forces gouvernementales.

Des munitions, en provenance d'Afrique du Sud, auraient transité par le Shaba, avec la bienveillance des Forces Armées Zaïroises (FAZ). Des rumeurs, en provenance du FPR, font également état de l'acheminement d'armements tchèque ou bulgare à partir de la localité zaïroise de Goma.

Les forces gouvernementales ont effectué des démarches auprès de sociétés d'armement françaises (Thomson-Brandt notamment) en vue de se procurer des moyens de transmissions et des munitions. Les licences d'exportation ont été bloquées, conformément à l'embargo décidé par les Nations Unies.

Enfin, il semble que le capitaine Barril, dirigeant de la société "Secret", exerce, en liaison avec la famille de l'ex-président Habyarimana décédé dans l'accident d'avion du début du mois d'avril 1994, réfugiée à Paris, une activité remarquable, en vue de fournir des munitions et de l'armement aux forces gouvernementales.

CONFIDENTIEL DÉFENSE

CONFIDENTIEL DÉFENSE

Le 17 juin 1994
18739/N

Déclassé par décision
du ministre de la Défense

FICHE PARTICULIERE
N° 001153 du 12 MAR 2021

RWANDA - FRANCE

ELEMENTS SUR LES ACTIVITES DE LA FAMILLE HABYARIMANA EN FRANCE

Depuis son arrivée à Paris, la famille du défunt président rwandais, Juvénal Habyarimana, déploie une intense activité qui n'a d'autre objectif que de maintenir au pouvoir la faction hutu du nord, la plus extrémiste et la plus opposée à toute transition démocratique.

La stratégie du clan présidentiel s'opère à un double niveau. Tout d'abord au niveau médiatique (lettres, demandes de droit de réponse...), il s'efforce de mettre un frein à la "campagne anti-hutu, orchestrée par le Front Patriotique Rwandais" (FPR) qui désigne pour principaux responsables des massacres les milices hutu. De plus, le clan présidentiel s'emploie, de manière aussi intense, mais plus discrète, à contourner l'embargo des Nations Unies sur les exportations d'armements et de munitions à destination du Rwanda.

Peu après l'arrivée de la famille Habyarimana à Paris, l'ambassadeur du Rwanda, M. Jean Marie Vianney Ndagijimana, Hutu modéré, favorable à l'application des accords d'Arusha, a été écarté de son poste par décision du nouveau ministre des Affaires étrangères rwandais, M. Bicamunpaka, radical et proche des thèses extrémistes de la Coalition pour la Défense de la République (CDR), de passage à Paris. Il a été remplacé par M. Martin Ukobizaba (CDR) et vit désormais reclus, après avoir reçu des menaces de mort. M. Ukobizaba entretient des contacts réguliers, depuis l'ambassade, avec le domicile parisien de la famille Habyarimana.

L'ancien mercenaire Bob Denard est en contact quasi-quotidien avec Jean-Pierre Habyarimana, un des fils du défunt président. Tout en entourant ses projets de la plus grande discrétion possible, il est apparu qu'un coup de main armé semblait en préparation, au Rwanda, avec comme objectif probable la prise de l'aéroport international de Kigali (1). A cette fin, une équipe a été dépêchée dans la région et serait probablement sous le commandement de M. Roger Ghys, alias le commandant "Charles", proche de Bob Denard. Les modalités d'une éventuelle opération sont inconnues.

.../...

(1) La conquête de l'aéroport de Kigali est un objectif stratégique pour les forces gouvernementales. Son contrôle permettrait ainsi à la Mission des Nations Unies au Rwanda (MINUAR) de se déployer et de gêner, sans doute considérablement, l'offensive du FPR.

CONFIDENTIEL DÉFENSE

CONFIDENTIEL DÉFENSE

2

Le capitaine Paul Barril, dirigeant de la société "Secrets", est également en contact régulier avec la famille Habyarimana. Son rôle semble recouvrir deux activités : le conseil du clan présidentiel sur le plan médiatique et l'aide au contournement de l'embargo portant sur les armements. Dans un premier temps, le capitaine Barril a conseillé à la famille Habyarimana de ne pas se lancer dans des procès en diffamation -longs, coûteux et hasardeux- et de se contenter d'exiger des droits de réponse. Par ailleurs, le capitaine Barril s'est engagé, semble-t-il, par le biais de sa société, à fournir une cinquantaine de tonnes de munitions et d'armements divers aux forces gouvernementales. Il semblerait que cette opération, liée probablement aux activités du groupe de Bob Denard, se soit heurtée à des difficultés importantes, dues notamment au contournement de l'embargo.

Enfin, la famille Habyarimana a engagé de nombreuses démarches administratives pour se mettre en conformité, au plan juridique, avec les textes qui régissent l'accueil des étrangers sur le sol français. Devant la lourdeur de la procédure qui conduit au statut de réfugié politique, les enfants Habyarimana semblent désormais se reporter vers la demande de visas renouvelables de trois mois. Mme Agathe Habyarimana, quant à elle, ne souhaite pas rester à Paris et étudie sérieusement la possibilité de séjourner au Congo, à l'invitation de Mme. Sassou Nguesso. La veuve du président Habyarimana est actuellement en Egypte, chez certains de ses enfants.

Déclassifié par décision
du ministre de la Défense

N° 001153 du 12 MAR 2021

CONFIDENTIEL DÉFENSE

307

107

Le 26 juillet 1994
N° 19123/N
FICHE PARTICULIERE
rwanda - France
activite de bob denard

CONFIDENTIEL DEFENSE

M. Bob Denard, de passage à Nairobi (1), avait l'intention de rencontrer dans cette ville, vers le 24 juillet 1994, les ministres de l'ancien -gouvernement rwandais, MM. Bicamupaka (Affaires étrangères) et Bizimana (Défense).

Il devait ensuite regagner Paris, afin de faire le point sur la situation rwandaise avec Jean Pierre Habyarimana (fils du président assassiné).

Déclassé par décision
du ministre de la Défense

N° 091153 du 12 MAR 2021

(1) M. Bob Denard se repose actuellement à Nairobi. Deux de ses compagnons d'armes sont déjà rentrés à Paris. Un troisième serait encore sur le terrain.

CONFIDENTIEL DEFENSE

121

CONFIDENTIEL DÉFENSE

Le 29 juillet 1994
N°19149/N

rwanda - zaire - france
projets du capitaine barril

Déclassifié par décision
du ministre de la Défense
N° 601153 du 12 MAR 2021

Le capitaine Barril, en étroite concertation avec Me Vergès (1), met la dernière main à un mémorandum, dont le but est de préserver l'image du défunt président Habyarimana et la respectabilité de son entourage. L'ouvrage s'efforce de démontrer que le général Juvénal Habyarimana était le véritable artisan de la démocratisation et des accords d'Arusha et que le Front Patriotique Rwandais (FPR) a tout fait pour gêner son entreprise.

Accompagné de Me Vergès, le capitaine Barril a l'intention de se rendre à Gbadolite pour soumettre son projet au maréchal Mobutu. Il compte ensuite organiser, à Paris, une conférence de presse avec Mme Bobi Ladawa, épouse du chef de l'Etat zaïrois, Mme Agathe Habyarimana, et une troisième épouse de chef d'Etat, non encore identifiée.

(1) Me Vergès est l'avocat de la famille Habyarimana.

CONFIDENTIEL DÉFENSE

Le 22 août 1994
N°19273/N

CONFIDENTIEL DÉFENSE

FICHE
rwanda - france
POURSUITE DES activites de bob denard

Bob Denard, par l'intermédiaire de Jean Pierre Habyarimana, fils aîné du défunt président rwandais, a transmis un message (dont le contenu est inconnu du Service) à l'intention du ministre des Affaires étrangères de l'ancien gouvernement rwandais, M. Jérôme Bicomunpaka, de passage à Paris.

Déclassifié par décision
du ministre de la Défense
N° - 001153 du 12 MAR 2021

CONFIDENTIEL DÉFENSE